

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la troisième (3^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-septième (47^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 29 novembre 2016, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C300-B).

Présents :

- M. Michael Averill
- Mme Line Boucher
- M. Paul Calce
- M. Marc-André Durand
- Mme Sophie Filiatrault
- M. Nicolas Fournier
- Mme Brenda Gareau
- Mme Stéphanie Gareau
- Mme Anne-Marie Girard
- Mme Nadine Le Gal
- Mme Ginette Perron
- Mme Patricia Tremblay
- M. Pierre-Luc Tremblay

Invités :

- M. Patrice Forget et Mme Catherine Millette, Amyot Gélinas
- M. François Adam, directeur général de l'IVI
- M. Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante
- Mme Diane Bournival, coordonnatrice du Service des affaires corporatives
- Mme Carole Bradley, directrice des finances
- Mme Chantal Henri, directrice des ressources humaines
- Mme Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ
- M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles
- M. Patrick Verstraelen, directeur de la FCSEI.

M. Pierre-Luc Tremblay souhaite la bienvenue aux invités ainsi qu'à tous les membres du conseil. Il souligne l'arrivée de Mme Brenda Gareau à titre de membre issue du personnel professionnel, qui effectue un retour, car elle a déjà siégé au sein du conseil il y a quelques années. Le président annonce qu'il vient d'apprendre, avec regret, que M. Robert Drolet remettait sa démission à titre d'administrateur et que celle-ci était effective à compter d'aujourd'hui. Cette démission entrainera une proposition de modification de l'ordre du jour, car il faudra remplacer M. Drolet qui occupait le poste de vice-président et qui siégeait sur quelques comités du conseil. Il constate ensuite le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée, à 18 h 37. Mme Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour, qui comprend l'ajout de Élection d'un membre au comité exécutif et autres comités (exécutif et appel) au point 03.03.07.

03.03.01 Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 03.03.01 Adoption de l'ordre du jour
- 03.02.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 26 octobre 2016
- 03.02.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée tenue le 26 octobre 2016
- 03.03.04 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 21 octobre 2016
- 03.03.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 03.03.06 Rapport de la commission des études
- 03.03.07 Élection d'une personne au poste de vice-président ainsi qu'à d'autres comités du conseil (appel et élection au comité exécutif si requis)
- 03.03.08 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2016
- 03.03.09 Résolution – Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche des CCTT
- 03.03.10 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2016 de l'Institut du véhicule innovant (IVI)
- 03.03.11 Résolution - État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2016 du Centre de développement des composites du Québec et rapport d'activités au 30 juin 2016
- 03.03.12 Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant (vérificateur) pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2017
- 03.03.13 Résolution – Rapport annuel 2016
- 03.03.14 Résolution – Acte de servitude de passage sur l'immeuble du Centre collégial de Mont-Laurier
- 03.03.15 Divers (avis de motion pour la modification des règlements n^{os} 3, 17 et 19 ainsi que l'adoption de la Politique institutionnelle relative au développement durable, de la Politique relative à l'affichage et à la sollicitation et de la Politique institutionnelle concernant la désignation toponymique du Cégep de Saint-Jérôme)
- 03.03.16 Information : - Fondation du CSTJ
- 03.03.17 Levée de la séance

M. Nicolas Fournier, appuyé par Mme Brenda Gareau, propose :

« d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.02.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 26 octobre 2016

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, le secrétaire est dispensé de la lecture de celui-ci.

Mme Sophie Filiatrault, appuyée par Mme Anne-Marie Girard, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 octobre 2016 tel qu'il a été présenté en corrigeant les coquilles relevées ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

03.02.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée tenue le 26 octobre 2016

Aucun suivi particulier n'est apporté à ce procès-verbal.

03.03.04 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 21 octobre 2016

Une question est posée concernant le droit de premier refus inclus dans le bail du 297-299, rue St-Georges. M. Pierre-Luc Tremblay constate qu'aucun membre n'a d'autres questions portant sur les sujets traités lors de cette réunion.

03.03.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études

❖Président

Le président mentionne qu'il vient tout juste d'assister à une conférence téléphonique, avec plusieurs présidents de Collège, qui fait suite à la publication des conclusions de l'audit de performance concernant la gestion administrative des cégeps par la vérificatrice générale du Québec. La ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Madame Hélène David, souhaitait s'adresser aux présidences des conseils d'administration des cégeps et en a profité pour traiter d'autres sujets tels les Consultations prébudgétaires 2016-2017, la révision du modèle de financement FABES, les Rendez-vous sur la main-d'œuvre.

La ministre a aussi attiré l'attention des présidents sur les frais de représentation et sur l'importance d'établir une communication efficace entre les gestionnaires et les conseils d'administration, afin d'améliorer la gouvernance.

La ministre a également annoncé qu'elle avait signé plusieurs actes de nomination pour les conseils d'administration de différents collèges et qu'elle entend poursuivre lesdites signatures jusqu'au congé des fêtes.

❖ Directrice générale

La directrice générale mentionne que toutes les étapes relatives au lancement du projet Compétence pour l'emploi en tourisme et hôtellerie en Haïti ont été franchies et le décret ministériel attendu a été émis. Le Collège agira à titre de maître d'œuvre dans ce projet, qui totalise 3,2 M\$ et qui sera réalisé sur une période de quatre (4) ans. Éducation Internationale sera le partenaire du Collège et veillera à l'aspect logistique. Dès février prochain, une première mission aura lieu et elle sera suivie en juin par une autre à caractère pédagogique.

Plus de 400 convives ont participé, le vendredi 25 novembre dernier, à la soirée d'huitres organisée par le Club Richelieu de Mont-Tremblant. La ministre Hélène David y était et elle s'est engagée à rencontrer le comité consultatif.

Le comité consultatif du Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT) s'est rencontré et plusieurs démarches ont lieu avec le Ministère afin de pouvoir passer à l'étape suivante, soit doter le Centre d'un bâtiment.

Depuis la fin du printemps, un comité de travail a été créé pour les résidences. Un état de situation a été dressé et un rapport devrait être déposé prochainement. L'objectif est d'améliorer la sécurité et de faire des résidences un meilleur milieu de vie. Des consultations ont été effectuées afin de faire le tour des problématiques avec la participation du personnel concerné et des étudiants-résidents (focus groupe).

L'IVI a reçu la visite du ministre de l'environnement, M. David Heurtel le 21 novembre dernier. Le ministre des Forêts, M. Luc Blanchette ainsi que le porte-parole de la 2^e opposition et responsable de l'éducation, M. Jean-François Roberge ont rencontré la directrice générale.

La directrice générale a rencontré les membres du comité des conférences du Savoir et des Sages. Ce groupe très dynamique offre une gamme variée de conférences à la communauté. Lors de chaque événement, un fort taux de participation est enregistré.

La Ville de Saint-Jérôme œuvre à la création d'un vrai Quartier du savoir et des arts. Une délégation du Collège a participé à un atelier d'idéation portant sur les défis du centre-ville. Beaucoup de transformations auront lieu afin de développer ce quartier.

Mme Le Gal informe les membres de l'arrivée en fonction au début de décembre du gestionnaire administratif du SRTI, qui est attendu par toute cette équipe. La directrice générale a assisté à la représentation de la pièce intitulée *La tragédie du langage ou comment semer des choux et récolter des lapins*, jouée par les étudiants à l'option Théâtre du programme Arts, lettres et communication du Collège. Une supplémentaire de la pièce sera présentée à la mi-décembre. En terminant, Mme Le Gal relate avoir participé à différents conseils d'administration et comités (CCSR, CCISJM, Table de concertation inter ordres des Laurentides, PREL, Musée, Assemblée générale de la Fondation du CSTJ) et aux activités de représentation suivantes : Grands prix de la culture, Encan du Musée d'art contemporain des Laurentides et Soirée au bénéfice de la Fondation de l'hôpital Saint-Jérôme.

❖ Directrice des études

Mme Patricia Tremblay a participé à la Commission des affaires pédagogiques (CAP) du 23 au 25 novembre et nous partage certains sujets de discussion ou de réflexion :

- a. Dépôt d'un plan triennal de gestion des programmes techniques par la ministre (fort intéressant comme outil de planification de notre cycle de gestion)
- b. Discussions sur la stratégie numérique des collèges (enjeux)
- c. Enjeux de la disparition des préalables de l'ancien curriculum (difficile de s'y retrouver pour le conseiller d'orientation)
- d. CAP des assemblées générales de certains organismes (alliance sport-études et SRAM)
- e. CAP des présentations des plans de travail (Performa, Cégep à distance)

La directrice des études a reçu la confirmation de l'autorisation pour une 4^e cohorte en gestion de commerces qui sera offerte au Centre collégial de Mont-Tremblant. Les travaux relatifs à la présentation d'une demande d'autorisation permanente pour offrir Gestion de Commerce sont en cours.

Les rencontres avec le PREL ont permis de présenter le projet d'offre de services que le Collège développe actuellement et de discuter de la concertation inter ordre en éducation et en réussite. Un projet lié à l'amélioration du français sera proposé.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) souhaite améliorer le niveau de littératie financière des Québécois. Un projet de partenariat avec le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) sera lancé suite à une rencontre de la Table des programmes éducatifs de l'AMF.

Des rencontres ont eu lieu avec des représentants de l'Université de Montréal (UdeM) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) sur le développement de passerelles et réflexions sur les continuums de formation.

La directrice des études poursuit vers une meilleure appropriation des programmes et est allée visiter le Pavillon Germain-Bélanger (programmes en génie mécanique et transformation de matériaux composites).

Les portes ouvertes ont eu lieu le 2 novembre dernier et furent très réussies avec plus de 1 300 visiteurs. Les membres du personnel présents à la séance d'information de Mont-Tremblant ont été ravis d'accueillir 65 visiteurs.

Une rencontre a été organisée par la Chambre de commerce locale afin de traiter de lutte à l'itinérance.

03.03.06 Rapport de la commission des études

M. Fournier a déposé le rapport de la commission des études de la séance tenue le 16 novembre 2016. Les calendriers scolaires 2017-2018 ont reçu l'aval de la Commission des études, tout comme les nouveaux principes directeurs en matière de cours complémentaires pour la période 2017-2020.

03.03.07 Élection d'une personne au poste de vice-président ainsi qu'à d'autres comités du conseil (appel et élection au comité exécutif si requis)

M. Robert Drolet a présenté au président une lettre de démission à titre d'administrateur du conseil d'administration. M. Drolet occupait également le poste de vice-président du conseil et il siégeait au comité exécutif et au comité d'appel. Il y a donc lieu d'élire un membre provenant de l'externe pour remplacer M. Drolet à la vice-présidence qui sera d'office membre du comité exécutif, tel que prescrit par le règlement de régie interne du Collège.

❖ Vice-présidence

CONSIÉDRANT QUE :

Le poste de vice-président est vacant et qu'il est opportun de procéder à l'élection d'un membre afin de remplacer M. Robert Drolet.

M. Pierre-Luc Tremblay, après avoir expliqué sommairement le rôle du vice-président, demande aux membres de l'externe s'il y a des personnes intéressées à ce poste ou si des candidatures sont proposées. Une seule candidature est proposée.

Mme Line Boucher, appuyée par M. Michael Averill, propose :

« la candidature de M. Paul Calce, à titre de vice-président du conseil d'administration du Collège, qui accepte cette mise en candidature ».

C.A. 15 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité et M. Paul Calce est élu par acclamation.

❖ **Comité exécutif**

CONSIÉDRANT QUE :

M. Paul Calce occupait déjà un siège au sein du comité exécutif et qu'il occupera dorénavant celui réservé au vice-président, laissant ainsi un siège vacant.

Le siège vacant au sein du comité exécutif est réservé à un membre de l'externe.

Mme Brenda Gareau, appuyée par M. Michael Averill, propose :

« la candidature de Mme Stéphanie Gareau, à titre de membre du comité exécutif du Collège, laquelle accepte cette mise en candidature ».

C.A. 16 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité et Mme Stéphanie Gareau est élue par acclamation membre du comité exécutif.

❖ **Comité d'appel**

CONSIDÉRANT QUE :

M. Robert Drolet était membre du comité d'appel, comité formé en lien avec le Code de vie au Collège.

Qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un membre et que le président demande aux membres provenant de l'externe si certains ont un intérêt pour ce poste ou s'il y a des propositions de candidatures.

M. Paul Calce, appuyé par M. Michael Averill, propose :

« en conformité avec le Code de vie au Collège, de procéder à la nomination d'un membre du comité d'appel, en la personne de Mme Stéphanie Gareau, qui accepte cette mise en candidature ».

C.A. 17 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité et Mme Stéphanie Gareau est élue par acclamation

M. Patrice Forget et Mme Catherine Millette, représentants d'Amyot Gélinas, auditeur indépendant, ont fait leur entrée dans la salle du conseil. Une permutation à l'ordre du jour est alors proposée, afin que la présentation du rapport financier annuel (RFA) ait lieu dès maintenant et que les autres points suivent. À l'unanimité, les membres acceptent cette permutation.

03.03.08 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2016

CONSIDÉRANT les rapports de l'auditeur indépendant émis par la firme comptable Amyot Gélinas, CPA, dûment mandatée aux termes d'une résolution à cet effet adoptée par le conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT que le Cégep de Saint-Jérôme a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public, soit celles édictées par le MÉES dans le guide d'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR) destiné aux cégeps ;

CONSIDÉRANT l'opinion de l'auditeur indépendant qui est d'avis que « le rapport financier annuel (RFA) donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Cégep de Saint-Jérôme au 30 juin 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public » ;

CONSIDÉRANT que le rapport financier annuel du Cégep de Saint-Jérôme pour l'année scolaire 2015-2016 a été présenté aux membres du comité exécutif par la directrice des finances et les représentants de l'auditeur indépendant et que les membres du comité exécutif recommandent, de façon unanime, d'entériner le rapport financier annuel et les documents s'y rapportant.

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé totalise 2 973 691 \$ et qu'une partie de ce montant, soit la somme de 1 000 000 \$, soit affecté à l'agrandissement du Collège (Pavillon K) et à la réfection et au réaménagement des espaces laissés vacants.

Mme Brenda Gareau, appuyée par Mme Anne-Marie Girard, propose :

Résolution 1

« d'entériner, pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, les documents suivants :

- le rapport financier annuel de l'exercice financier 2015-2016 comprenant l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la situation financière et l'état des flux de trésorerie, ainsi que les notes complémentaires ;
- les annexes (1 à 6) au rapport financier annuel ;
- le rapport de l'auditeur indépendant.

Tous ces documents, tels qu'ils ont été présentés par les représentants de l'auditeur indépendant ou selon le cas, par la directrice des finances ».

Résolution 2

« d'affecter une partie du solde de fonds, soit la somme de 1 000 000 \$ à l'agrandissement du Collège (Pavillon K) ainsi qu'à la réfection et au réaménagement des espaces qui seront laissés vacants ».

C.A. 18 (2016-2017)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

03.03.09 Résolution – Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche des CCTT

CONSIDÉRANT que le Bureau de gestion des projets d'infrastructure du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a demandé aux CCTT de lui fournir une liste de priorisation des projets pour le Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges, opération qui permettra d'optimiser la planification et de prioriser les investissements.

CONSIDÉRANT que les deux CCTT, le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et l'Institut du véhicule innovant (IVI) ont élaboré un plan conjoint (PDIR 2017-2027), qui présente les informations détaillées pour les projets planifiés sur une période de trois ans et pour les projets de grande envergure, une planification établie sur dix ans.

CONSIDÉRANT que ce Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche est proposé aux membres du conseil d'administration par les directeurs généraux des centres.

M. Nicolas Fournier, appuyé par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'entériner le Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2017-2027 du Collège pour ses centres collégiaux de transfert de technologie, tel qu'il a été présenté par les directions générales des centres, soit le directeur général de l'institut du véhicule innovant (IVI) et la directrice générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) ».

C.A. 19 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.03.10 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2016 de l'Institut du véhicule innovant (IVI)

CONSIDÉRANT que les états financiers de l'Institut du véhicule innovant (IVI) ont été audités par Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant, au 30 juin 2016.

CONSIDÉRANT que les états financiers, le rapport de l'auditeur et les notes sont présentés aux membres du conseil par le directeur de l'IVI, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2016.

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par M. Paul Calce, propose :

« d'entériner le rapport financier annuel de l'Institut du véhicule innovant (IVI) préparé par l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2016, tel qu'il a été présenté par le directeur général de l'IVI ».

C.A. 20 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.03.11 Résolution - État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2016 du Centre de développement des composites du Québec et rapport d'activités au 30 juin 2016

❖ État des résultats :

CONSIDÉRANT que l'état des activités de fonctionnement et d'investissement du Centre de développement des composites du Québec fait partie du rapport financier du Collège de Saint-Jérôme.

CONSIDÉRANT que le rapport de l'auditeur indépendant mentionne que cet état des résultats a été préparé conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ;

CONSIDÉRANT que cet état des résultats a été préparé pour permettre au Cégep de Saint-Jérôme de se conformer au point 10 de l'annexe S008 du Régime budgétaire et financier des cégeps.

CONSIDÉRANT que cet état des résultats est présenté aux membres du conseil d'administration par la directrice du CDCQ.

M. Michael Averill, appuyé par Mme Stéphanie Gareau, propose :

« d'entériner l'état des résultats des activités de fonctionnement et d'investissement du Centre de développement des composites du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) au 30 juin 2016, tel qu'il a été présenté ».

C.A. 21 (2016-2017)

❖ Rapport d'activités :

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, pour fins de reddition de comptes, produire annuellement leur rapport annuel d'activités.

CONSIDÉRANT que ce rapport répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour le centre.

CONSIDÉRANT que la directrice du CDCQ présente le rapport annuel d'activités 2015-2016 aux membres du conseil d'administration.

M. Michael Averill, appuyé par Mme Stéphanie Gareau, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) au 30 juin 2016, tel qu'il a été présenté ».

C.A. 22 (2016-2017)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

03.03.11 Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant (vérificateur) pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2017

CONSIDÉRANT que la direction des finances a procédé, en 2014, à un appel d'offres public basé sur les critères qualité-prix pour les services d'une firme d'auditeur indépendant afin de procéder à l'audit de son rapport financier annuel, et ce, pour une durée de cinq (5) ans.

CONSIDÉRANT que le contrat a été octroyé à la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2017.

CONSIDÉRANT que la direction des finances recommande de nommer la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017.

Mme Stéphanie Gareau, appuyée par Mme Ginette Perron, propose :

« de nommer, la firme AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L., à titre d'auditeur indépendant, afin que cette firme comptable procède à l'audit des livres et comptes du Collège et produise les rapports de l'auditeur indépendant et autres documents prescrits, et ce, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2017, aux conditions mentionnées ci-dessus ».

C.A. 23 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.03.12 Résolution – Rapport annuel 2016

CONSIDÉRANT que, pour chacun des cégeps, la production d'un rapport annuel et son dépôt au ministre sont prescrits par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29).

CONSIDÉRANT que l'article 27.1 de cette loi précise qu' « un collège doit, au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année, faire au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique ».

CONSIDÉRANT que le rapport annuel du Cégep de Saint-Jérôme au 30 juin 2016, lequel contient les éléments obligatoires et prescrits, est présenté aux membres du conseil d'administration par la directrice générale.

M. Paul Calce, appuyé par M. Michael Averill, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités du Cégep de Saint-Jérôme pour l'année 2015-2016, tel qu'il a été présenté par la directrice générale et de déposer ledit rapport au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), dans le délai prescrit ».

C.A. 24 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.03.13 Résolution – Acte de servitude de passage sur l'immeuble du Centre collégial de Mont-Laurier

CONSIDÉRANT que le Collège est propriétaire de l'immeuble situé au 700, rue Parent à Mont-Laurier, situé sur un terrain connu et désigné comme étant le lot 5 299 059 au cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Labelle (appelé : fonds servant).

CONSIDÉRANT que les tuyaux d'aqueduc et d'égout approvisionnant et desservant les bâtisses situées sur un terrain désigné comme étant le lot 4 763 478 au cadastre officiel du Québec (appelé : fonds dominant), traversent vers le Sud la rue du Collège, continuent par la suite sur l'immeuble du Collège, pour enfin se brancher aux conduites principales (égout et aqueduc) des bâtisses érigées sur l'immeuble du Collège (fonds servant).

CONSIDÉRANT que le propriétaire du fonds dominant (appelé : cessionnaire) désire continuer à s'approvisionner en eau à même ce tuyau d'aqueduc déjà existant et continuer à évacuer ses eaux usées à même ce tuyau d'égout déjà existant et demande qu'une servitude réelle et perpétuelle de passage soit consentie sur l'immeuble appartenant au Collège.

CONSIDÉRANT que le Collège entend accorder, sur son immeuble ci-dessus désigné, en faveur de l'immeuble du cessionnaire (fonds dominant), une servitude réelle et perpétuelle de passage d'aqueduc et de passage d'égout, afin de permettre au propriétaire du fonds dominant de continuer à s'approvisionner en eau à même ce tuyau d'aqueduc déjà existant et de continuer à évacuer ses eaux usées à même ce tuyau d'égout déjà existant, et ce aux conditions mentionnées au projet d'acte de servitude présenté aux membres du comité exécutif.

M. Michael Averill, appuyé par Mme Boucher, propose :

«de consentir, sur l'immeuble appartenant au Collège, connu et désigné comme étant le lot 5 299 059 du cadastre officiel du Québec, à titre de fonds servant, en faveur du lot 4 763 478 du cadastre officiel du Québec, à titre fonds dominant, une servitude réelle et perpétuelle de droit de passage d'aqueduc et d'égout, permettant au propriétaire du fonds dominant de continuer à s'approvisionner en eau à même le tuyau d'aqueduc déjà existant, comme il le fait déjà, et de continuer à évacuer ses eaux usées à même le tuyau d'égout déjà existant, comme il le fait aussi déjà, le tout aux conditions mentionnées au projet d'acte de servitude présenté aux membres du conseil d'administration et que deux officiers du Collège signe ledit acte de servitude ».

C.A. 25 (2016-2017)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.03.14 Divers (avis de motion pour la modification des règlements nos 3, 17 et 19 ainsi que l'adoption de la Politique institutionnelle relative au développement durable, de la Politique relative à l'affichage et à la sollicitation et de la Politique institutionnelle concernant la désignation toponymique du Cégep de Saint-Jérôme)

Le président dépose les avis de motion pour la modification prochaine des règlements nos 3, 17 et 19 ainsi que l'adoption de la Politique institutionnelle relative au développement durable, de la Politique relative à l'affichage et à la sollicitation et de la Politique institutionnelle concernant la désignation toponymique du Cégep de Saint-Jérôme. La majorité de ces sujets seront traités lors de la prochaine assemblée.

03.03.15 Information

Fondation du CSTJ : La directrice générale désire rappeler la magnifique soirée d'huitres organisée par le Club Richelieu de Mont-Tremblant qui a permis d'amasser la somme de 45 000 \$ au bénéfice des étudiants du Centre collégial de Mont-Tremblant. Mme Le Gal mentionne que le directeur de la Fondation sera invité, lors d'une prochaine séance, à présenter le rapport annuel de la Fondation.

03.03.16 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M. Marc-André Durand, appuyé par Mme Line Boucher, proposent :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 21 h 18.

Pierre-Luc Tremblay
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice - Service des affaires corporatives